

**DECISION SUR LE PLAN STRATEGIQUE 2009-2012
DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE
Doc. Assembly/AU/3 (XIII)**

La Conférence,

1. **APPROUVE** les recommandations du Conseil exécutif telles que contenues dans la Décision EX.CL/Dec.481(XIV) adoptée lors de sa 15^{ème} session ordinaire qui s'est tenue à Syrte (Libye), en juin 2009;
2. **ADOpte** le Plan stratégique 2009-2012 ;
3. **DEMANDE** à la Commission ainsi qu'aux autres organes, en collaboration avec les Etats membres, les Communautés économiques régionales, les principaux acteurs et les parties prenantes, y compris la société civile et le secteur privé, d'œuvrer en synergie en vue de mettre en œuvre le Plan stratégique 2009-2012 ;
4. **DEMANDE** à la Commission de mettre en place les structures d'appui appropriées, d'élaborer les programmes, projets et budgets afin de garantir la mise en œuvre efficace et effective du Plan stratégique 2009-2012.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2009

Decision on the African Union Commission Strategic Plan 2009-2012 Doc. Assembly /Au/3(Xiii)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1116>

Downloaded from African Union Common Repository